



SNUipp23



## Parents, l'école gratuite et laïque de votre enfant est en danger !



### ***1. Savez-vous que vous allez bientôt devoir payer pour l'éducation de votre enfant de moins de 4 ans ?***

C'est ce qui va se passer avec la création des "jardins d'éveil" payants en remplacement des classes de maternelles. La scolarisation des enfants de 2 et 3 ans est en net recul alors qu'elle augmente considérablement les chances de réussite scolaire, notamment chez les populations les plus défavorisées. Xavier Darcos voit ici des économies considérables à réaliser et des transferts de charges à faire vers les collectivités territoriales. Ceci est d'autant plus inacceptable que les communes rurales ne possèdent généralement pas de structure d'accueil des petits et tout-petits.

**= plus cher pour les parents et moins efficace pour la réussite de tous les élèves**

### ***2. Savez-vous que votre enfant doit assimiler des programmes plus lourds alors qu'il a quasiment perdu un an d'enseignement sur la totalité de sa scolarité ?***

La mise en place de l'aide individualisée entraîne la suppression de 12 jours (3 semaines) de classe par an pour tous les élèves. Les élèves en difficulté se voient offrir au mieux 1 ou 2 heures hebdomadaires d'aide individualisée sur quelques semaines. Cette aide est proposée après une journée de classe déjà bien remplie ou sur le temps de la pause repas.

**= plus cher pour les parents et moins efficace pour la réussite de tous les élèves**

### ***3. Savez-vous que dès la rentrée 2010 votre enfant pourra être confié à des enseignants débutants qui n'auront jamais eu la responsabilité d'une classe avant ?***

En 20 ans, on est passé de 3 ans de formation professionnelle des enseignants à RIEN avec la suppression de la formation initiale des maîtres. Votre enfant aura donc bientôt face à lui un « enseignant » qui découvrira avec lui le monde de l'école...

**= moins efficace pour la réussite de tous les élèves**

### ***4. Savez-vous que si votre enfant est en difficulté, l'aide de l'enseignant spécialisé devient très souvent impossible ?***

Les maîtres des RASED sont spécialisés dans le traitement de la difficulté scolaire. Ils apportent une aide individuelle ou en petits groupes sur le temps de classe efficace et de qualité. Alors qu'il est communément admis que les enfants en échec scolaire représentent 15% d'une classe d'âge, seuls 5% pouvaient être suivis par les maîtres des RASED l'an dernier. Or, 1 500 postes de ces maîtres ont été supprimés dès la rentrée 2009 et 1 500 autres ont été sédentarisés sur les villes. Et ce n'est que le début... L'aide personnalisée ne répond pas à la difficulté lourde ; elle ne répond même pas aux besoins de tous nos élèves ... Les parents devront donc aller chercher l'aide spécialisée chez des spécialistes du privé.

**= plus cher pour les parents et moins efficace pour la réussite de tous les élèves**

**5. Savez-vous que votre enfant ira bientôt dans une école de 450 élèves minimum qui regroupera les enfants de 1 voire 2 cantons ?**

C'est la proposition de créer des Établissements Publics d'Éducation Primaire (EPEP). Ceux-ci doivent rassembler 15 classes. On comprend alors que dans notre département, leur mise en place anéantirait le maillage des écoles : l'école communale devient l'école cantonale (ou pire dans le sud Creuse) avec toutes les conséquences que cela implique en terme de transport pour les enfants. On imagine la première rentrée scolaire d'un enfant dans une école de 450 élèves... L'autonomie financière et pédagogique de ces établissements impliquerait une augmentation de la charge financière pour les collectivités locales et donc, mécaniquement des impôts locaux.

**= plus cher pour les parents et moins efficace pour la réussite de tous les élèves**

**6. Savez-vous que l'enseignant de votre enfant ne sera bientôt plus remplacé par des enseignants durant les absences de courte durée ?**

Les remplacements de moyenne et longue durée ne seront bientôt plus assurés par des enseignants titulaires et l'administration aura recours à des emplois «kleenex » de vacataires sans formation.

**= moins efficace pour la réussite de tous les élèves**

**7. Savez-vous que les communes sont contraintes de financer l'école privée à la même hauteur que votre école publique ?**

La loi Carle contraint les communes à financer la scolarisation dans un établissement privé situé hors de la commune de résidence sans accord préalable du maire : on imagine les conséquences en terme de financement de l'école publique qui se voit alors concurrencée directement.

**= plus cher pour les parents et moins efficace pour la réussite de tous les élèves**

**8. Savez-vous que votre enfant peut être confié à des gens sans formation ni qualification et dans des conditions de sécurité discutables les jours de grève ?**

Les mairies sont tenues de mettre en place un service minimum d'accueil les jours de grève. Les mairies reçoivent une indemnité compensatoire prise sur les retenues de salaires des enseignants : c'est une remise en cause du droit de grève des enseignants. Mais au-delà de cela, c'est un risque important que courent vos enfants. En effet, aucune qualification, aucune formation ne sont exigées pour les personnes qui accueillent vos enfants, et ceci, sans limite d'effectif.

**= plus dangereux pour vos enfants**

**9. Savez-vous que votre enfant est fiché dès son entrée à l'école ?**

Tous les enfants inscrits à l'école sont automatiquement rentrés dans un fichier informatique centralisé dénommé "Base élèves". C'est ce même fichier qui permet à l'Inspecteur d'Académie de connaître en temps réel les effectifs des écoles pour faire la carte scolaire. C'est en s'appuyant sur ce fichier qu'elle choisit de ne pas scolariser les enfants de 2 et 3 ans.

**= plus dangereux pour vos enfants**